



Liminaire du CSA-SD du 4 septembre 2026

Monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs les membres de ce CSA SD,

La rentrée scolaire 2026 s'annonce, une fois de plus, sous haute tension et nous ne pouvons que dresser un tableau particulièrement dégradé de l'école primaire publique, fragilisée par de multiples années de restrictions budgétaires.

En effet, alors que la baisse du nombre d'élèves aurait pu représenter l'occasion d'améliorer structurellement les conditions d'apprentissage et d'enseignement, elle a été, avant tout, utilisée par le gouvernement comme une variable d'ajustement budgétaire. Cette rentrée est ainsi marquée par la suppression de 27 postes d'enseignant·es dans notre département pour le 1^{er} degré.

Le maintien de ces emplois aurait pourtant permis de réduire significativement les effectifs par classe pour s'aligner enfin sur les standards européens. Il aurait également offert la possibilité d'augmenter davantage le nombre de postes de remplacement, aujourd'hui insuffisant, de relancer les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et les PDMQDC, et les dispositifs de pairs aidant de manière équitable sur l'ensemble du territoire.

En cette rentrée 2026, l'école inclusive demeure une promesse dans l'impasse. Nous attendons toujours l'ouverture de places en établissement spécialisé, le déploiement de RASED complets et d'équipes pluridisciplinaires complètes partout sur le territoire. Nous attendons également encore le recrutement d'AESH en nombre suffisant et la formation des équipes. Nous attendons, enfin, la création d'un véritable corps de fonctionnaire de catégorie B et la garantie de contrats à temps complets pour les AESH, personnels indispensables dans les écoles.

Mettre en œuvre l'inclusion sans octroyer les moyens nécessaires pénalise non seulement les élèves, mais pousse également les personnels vers l'épuisement professionnel.

En cette rentrée 2026, et dans un contexte inflationniste, la question du pouvoir d'achat des personnels de l'EN reste un point de crispation majeur. L'absence totale de perspectives salariales est flagrante pour l'ensemble des personnels, avec un point d'indice gelé depuis juillet 2023 qui accentue le déclassement record de la profession. Depuis 2000, on estime que la perte de pouvoir d'achat liée au quasi-gel du point d'indice avoisine les 15 à 25 % selon les échelons.

Cette situation économique tendue est aggravée par de récentes offensives gouvernementales contre les droits sociaux des agent·es, telles que le durcissement des conditions d'accès au temps partiel thérapeutique ou la réduction des autorisations d'absence pour motifs familiaux, venant dégrader un peu plus les conditions de travail.

Face à ce constat, la FSU participe à l'appel intersyndical à la mobilisation lancé pour le 29 septembre prochain. D'autres choix budgétaires sont possibles et nécessaires pour l'École, les élèves et les personnels !

Enfin, autre dysfonctionnement de la rentrée : ONDE V2. Force est de constater que cette nouvelle version ne rend pas les services souhaités par les directeurs.trices et leur complique singulièrement la tâche. Edition groupées de fiches de renseignement, sur commande et non immédiate, peu de possibilités de choix d'édition de listes d'élèves, documents et listes peu lisibles et dignes des débuts de la bureautique : ONDEV2 n'est ni vraiment fonctionnelle ni vraiment sexy...

Nous dénonçons également l'information très tardive aux enseignant.es contractuel.les du non-renouvellement de leur contrat en raison des contraintes budgétaires. En effet, cette information leur a été donnée le 18 août, ne respectant pas les délais réglementaires de prévenance, et a été ressentie, par ces personnels à qui l'on avait parfois fait miroiter oralement la reconduction de leur contrat, comme une violence institutionnelle alors même que nombre d'entre eux et elles s'étaient fortement investi.es et

Localement, nous demandons qu'aucune fermeture de classe ne soit prononcée lors de ce CSA SD de rentrée. Nous demandons à nouveau que le dispositif « pair.e aidant.e » dispose de moyens dédiés à raison d'un ETP par circonscription et nous rappelons notre demande d'une réflexion sur la nécessaire augmentation des décharges de direction. Les fermetures de classe actées en mars et juin derniers doivent être accompagnées de mesures permettant la bonne marche des écoles publiques. Les directeurs et directrices sont débordé.es et doivent être soulagé.es.

De plus, nous alertons sur les conditions d'affectation des brigades ZRD. En effet un retour récent des collègues, anciennement brigade formation, a porté à notre connaissance l'affectation sur des missions très éloignées des demandes effectuées via le questionnaire d'appétence. Il est bien dommage d'avoir créé un questionnaire détaillé et complet pour ne pas l'utiliser lors des affectations des remplaçant.es. Sur 11 collègues questionné.es, 6 ont déjà été affecté.es sur des remplacements longs qui pourraient se poursuivre sur l'année entière alors que leurs premiers vœux portaient sur des remplacements courts. Nous demandons que les vœux remontés via le questionnaire d'appétence soient respectés au plus proche.

Nous alertons également sur le manque de personnels dans les circonscriptions ou dans les services de la DSDEN et du Rectorat. Ce fonctionnement en mode dégradé induit une surcharge de travail des personnels administratifs et une utilisation des personnels pour d'autres missions que les leurs. Il entraîne des délais ou erreurs de gestion qui impactent les personnels.

Ainsi une collègue ayant annoncé son départ à la retraite pour septembre 2026 s'est vue informée d'un passage à la HC ce qui l'a incitée à demander l'annulation de sa demande de retraite avant une nouvelle information lui indiquant qu'elle ne serait plus promue...

De même, des dossiers de demande de CITIS ou de CITIS provisoire restent sans réponse alors qu'ils ont été introduits par les agent.es il y a plusieurs mois.

Autre situation : une collègue en PPR débute de nouvelles fonctions dans un lycée Colmarien sans ordre de mission et sans aucune visibilité sur la durée de sa mission et de ses conditions horaires.

Nous vous demandons d'agir.

Merci de votre attention.